

Dijon, le 12 juillet 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au cours de ce premier semestre 2022, les opérations anti-stupéfiants ont privé les trafiquants de drogue de plus de 18 millions d'euros

Sous l'autorité de Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, et d'Olivier CARACOTCH, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Dijon, **777 opérations anti-stupéfiants ont été menées durant le premier semestre 2022, permettant la saisie de produits stupéfiants dont la valeur à la revente "aux pieds des immeubles" est estimée à 18 138 428 € (y compris 475 500 € de liquidités).** On relève notamment :

- **1,097 tonne de cannabis (prix de revente estimé à 15 676 834 €)**
- **66,637 kg d'ecstasy (prix de revente estimé à 167 020 €)**
- **47,828 kg d'héroïne (prix de revente estimé à 1 578 310 €)**
- **3,648 kg de cocaïne (prix de revente estimé à 240 764 €)**
- **475 500 € en numéraire**
- **3 armes à feu**

Ces opérations ont conduit à la **mise en cause de 202 personnes et à l'établissement de 264 amendes forfaitaires délictuelles à l'encontre des consommateurs.** Pour les seuls équipages de police et de gendarmerie, **près de 9000 heures de patrouilles quotidiennes ont été consacrées à la lutte contre les trafics de stupéfiants au cours des six premiers mois dans le département.**

Cette lutte constitue une priorité absolue de la police nationale, de la gendarmerie nationale, de la douane, de l'administration pénitentiaire et de tous les services de l'Etat qui, par leur engagement à travers des enquêtes de police judiciaire au long cours mais également des opérations quotidiennes de harcèlement des points de deal, entravent de manière significative les trafics qui gangrènent les quartiers et tentent de mettre en échec le modèle républicain de réussite par le travail.

La brigade de surveillance de la douane de Dijon frappe les réseaux internationaux d'acheminement

Lors des mois de mai et juin, les agents de la brigade de surveillance de Dijon ont procédé à trois importantes saisies sur les autoroutes A36, A6 et A31. Au cours de ces contrôles, la fouille de trois chargements en provenance d'Espagne a permis aux douaniers de saisir 169,27 kg d'herbe de cannabis, 186,6 kg de résine de cannabis et 444,64 kg de pollen de cannabis, pour une **valeur totale de revente estimée à près de 6 252 000 €.**